

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Décret 2006-474 du 25 avril 2006 – arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

L'auteur du constat précise si l'identification des revêtements contenant du plomb dans les immeubles d'habitation construits avant le 1^{er} janvier 1949 est réalisée :

- dans le cas de la vente d'un bien en application de l'article L. 1334-6 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, balcon, etc...) ;
- dans le cas de la mise en location de parties privatives en application de l'article L. 1334-7 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, balcon, etc...) ;
- dans le cas de travaux de nature à provoquer une altération substantielle des revêtements ou hors contexte de travaux, pour les parties communes en application de l'article L. 1334-8 du code de la santé publique. Dans ce cas, le CREP porte uniquement sur les revêtements des parties communes (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière, etc...).

La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP. Lorsque le constat porte sur des parties privatives, et lorsque le bien est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

N° de dossier :
2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

Date de visite : 25/09/2024
Date du rapport : 25/09/2024

Propriétaire	Commanditaire
Nom - Prénom : Lieu d'intervention : 12 Rue des Ecoles 25520 GOUX LES USIERS	Nom - Prénom : Crédit Agricole de Franche Comté Adresse : 11 Avenue Elisée Cusenier CP - Ville : 25000 BESANCON

Concerne	Nature de la mission	
☒ Parties privatives ☐ Parties communes	☒ Avant vente ☐ Avant location ☐ Avant travaux	Présence d'enfant mineur de - de 6 ans : Non Occupation du logement : Vide

Matériel utilisé							
Appareil à fluorescence X de marque	Date limite d'utilisation de la source	Nature du radionucléide	Activité à la date de chargement	N° Série	Date de chargement de la source radioactive	ASN n°	Nom de la personne compétente PCR
FONDIS XL300	31/08/2014	109 CD	370 MBQ	RTV0988	01/12/2021	T250324	

Conclusion
Lors de la présente mission, 404 unités de diagnostics ont été contrôlées. Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic, contenant du plomb au-dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesures ci-joint). Présence de revêtements non dégradés ou non visibles ou en état d'usage contenant du plomb (classe 1 et 2), le propriétaire du bien doit alors veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

	TOTAL	NON MESUREES	CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Nombre d'unités de diagnostic / Pourcentage associé	404/100%	0 / 0.0%	381 / 94.3%	23 / 5.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%

« S'il existe au moins une unité de classe 1 ou 2 insérer la phrase suivante : » Le constat met en évidence la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations supérieures ou égale aux seuils définis par les articles L 1334-7 et L 1334-8 du Code de la Santé Publique. Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leurs dégradations futures. »

« S'il existe au moins une unité de classe 3 insérer la phrase suivante : » Le constat met en évidence la présence de revêtements dégradés contenant du plomb à des concentrations supérieures ou égale aux seuils définis par articles L 1334-7 et L 1334-8 du Code de la Santé Publique.

En application de l'article L 1334-9 du Code de la Santé Publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée. »

Désignation du diagnostiqueur		
Nom - Prénom : N° certificat : CPDI2648 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT Institut de Certification Parc EDONIA - Bât G - rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE	Assurance : SAS Klarity Assurance N° : CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 Adresse : 3, rue Racine de Monville CP - Ville : 78240CHAMBOURCY	Signature de l'auteur du constat

1. Synthèse des résultats

Le jour de l'expertise, il a été repéré au moins une unité de diagnostic, contenant du plomb au-dessus du seuil réglementaire (voir tableau de mesures ci-joint). Présence de revêtements non dégradés ou non visibles ou en état d'usage contenant du plomb (classe 1 et 2), le propriétaire du bien doit alors veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

a. Classement des unités de diagnostic (cf tableau page 1)

	TOTAL	NON MESUREES	CLASSE 0	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3
Nombre d'unités de diagnostic / Pourcentage associé	404/100%	0 / 0.0%	381 / 94.3%	23 / 5.7%	0 / 0.0%	0 / 0.0%

b. Situations de risque de saturnisme infantile

Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50% d'unités de diagnostic de classe 3	Non
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	Non

c. Facteurs de dégradation du bâti

Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	Non
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	Non
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité.	Non

2. Mission

a. Objectif de la prestation

La prestation a pour objectif de réaliser le constat de risque d'exposition au plomb dont le propriétaire doit disposer lors de la vente du bien concerné.

Elle consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.

Lorsque le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le constat de risque d'exposition au plomb ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Pour les locaux annexes de l'habitation, seuls ceux qui sont destinées à un usage courant seront examinés.

Nota : Le présent rapport constitue une aide à l'évaluation du risque d'intoxication par le plomb des salariés. Ce dernier reprend la même méthodologie que le CREP (constat des risques d'exposition au plomb). Néanmoins, l'opérateur de repérage aura l'opportunité de repérer les zones homogènes et les matériaux bruts ne seront pas pris en compte dans le comptage des UD (Unités de diagnostic).

b. Références réglementaires

- Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004,
- Décret n° 99-483 du 9 juin 1999 relatif aux mesures d'urgence contre le saturnisme prévues aux articles L.32-1 à L.32-4 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 (Article R 1334-11 du Code de la Santé Publique),

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 3/38

- Décret n°2010-1200 du 11 octobre 2010 pris pour l'application de l'article L 271-6 du code de la Construction et de l'Habitation,
- Articles L 1334-1 à L 1334- 12 du Code de la Santé Publique,
- Arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb et au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures,
- Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification,
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 (Article L 1334-13 du Code de la Santé Publique),
- Norme NF X46-030 : Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb.

3. Description du ou des bâtiments

DESCRIPTION DU SITE	
PROPRIETAIRE DU OU DES BATIMENTS	
Nom ou raison sociale	: SCI
Adresse	:
PERIMETRE DE LA PRESTATION	
Dans le cadre de cette mission, l'intervenant a examiné uniquement les bâtiments auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité.	
Département	: DOUBS
Commune	: GOUX LES USIERS
Adresse	: 12 Rue des Ecoles
Code postal	: 25520
Information complémentaire	: Maison
Référence cadastrale	: Non communiquée(s)
Lots de copropriété	: NC

LOCAUX VISITES
Entrée
Salle à manger 2
Dégagement 1
Séjour
Salle à manger / Cuisine
Salon
wc
Dégagement 2
Chambre 1
Salle de Bains
Chambre 2
Dégagement 3
1er Palier
Chambre 3
Salle d'eau 2
Chambre 4
Chambre 5
Dégagement 4
Salle de bains 2
Chambre 6

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :

ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

Page : 3/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 4/38

Chambre 7
Salle d'eau 3
Dégagement 5
wc 2
Chambre 8
Chambre 9
Chambre 10
Salle de bains 3
Salle d'eau 4
Chambre 11
Dégagement 6
Salle de jeu
wc 3
Salle de bains 4
Dégagement 7
Séjour Cuisine 2
Chambre 12
Chambre 14
Chambre 13
Salle de bains 5
Mezzanine

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :

ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

Page : 4/38

4. Tableau récapitulatif des relevés

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
1	Entrée	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
2	Entrée	A	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
3	Entrée	B	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
4	Entrée	C	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
5	Entrée	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
6	Entrée	E	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
7	Entrée	F	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
8	Entrée	G	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
9	Entrée	H	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
10	Entrée	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
11	Entrée	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
12	Entrée	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
13	Entrée	D	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
14	Entrée	D	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
15	Entrée	D	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
16	Entrée	A	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
17	Entrée	A	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
18	Entrée	A	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
19	Entrée	E	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
20	Entrée	E	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
21	Entrée	E	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.
Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

DI

DARTEVELLE

DIAGNOSTIC PROBLEME

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB
(CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 6/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
22	Entrée	F	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
23	Entrée	F	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
24	Entrée	F	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
25	Salle à manger 2	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
26	Salle à manger 2	A	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
27	Salle à manger 2	B	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
28	Salle à manger 2	C	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
29	Salle à manger 2	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
30	Salle à manger 2	C	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
31	Salle à manger 2	C	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
32	Salle à manger 2	C	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
33	Salle à manger 2	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
34	Salle à manger 2	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
35	Salle à manger 2	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
36	Salle à manger 2	D	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
37	Salle à manger 2	D	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
38	Salle à manger 2	D	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
39	Dégagement 1	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
40	Dégagement	A	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification

Diagnostos : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.
Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

SCI 20242232-DG-AC

Page : 6/38

Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 7/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
1	Dégagement	B	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
41	Dégagement	C	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
42	Dégagement	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
43	Dégagement	Plafond	Plâtre	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
44	Séjour	A	Mur	Pierre	Peinture		11.03			ND	1		
45	Séjour	B	Mur	Pierre	Peinture		11.05			ND	1		
46	Séjour	C	Mur	Pierre	Peinture		110.8			ND	1		
47	Séjour	D	Mur	Pierre	Peinture		11.03				1		
48	Séjour	A	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
49	Séjour	A	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
50	Séjour	A	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
51	Séjour	D	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
52	Séjour	D	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
53	Séjour	Plafond	Plâtre	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
54	Séjour	A	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
55	Salle à manger / Cuisine	B	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
56	Salle à manger / Cuisine	C	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
57	Salle à manger / Cuisine	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
58	Salle à manger / Cuisine	A	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
59	Salle à	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 7/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
60	manger / Cuisine Salle à manger / Cuisine	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
61	Salle à manger / Cuisine	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
62	Salle à manger / Cuisine	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
63	Salle à manger / Cuisine	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
64	Salle à manger / Cuisine	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
65	Salle à manger / Cuisine	A	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
66	Salle à manger / Cuisine	C	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
67	Salle à manger / Cuisine	C	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
68	Salle à manger / Cuisine	C	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
69	Salle à manger / Cuisine	C	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
70	Salle à manger / Cuisine	C	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
71	Salle à manger /	C	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
114	Chambre 1	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
115	Chambre 1	C	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
116	Chambre 1	C	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
117	Chambre 1	C	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
118	Salle de Bains	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
119	Salle de Bains	A	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
120	Salle de Bains	B	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
121	Salle de Bains	C	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
122	Salle de Bains	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
123	Chambre 2	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
124	Chambre 2	A	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
125	Chambre 2	B	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
126	Chambre 2	C	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
127	Chambre 2	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
128	Chambre 2	D	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
129	Chambre 2	D	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
130	Chambre 2	D	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
131	Chambre 2	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
132	Chambre 2	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
133	Chambre 2	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
134	Chambre 2	B	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
135	Chambre 2	B	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
136	Chambre 2	B	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
137	Dégagement 3	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
138	Dégagement 3	A	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
139	Dégagement 3	B	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
140	Dégagement 3	C	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
141	Dégagement 3	D	Mur	Pierre	Peinture		0.0	0.0			0		
142	1er Palier	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
143	1er Palier	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
144	1er Palier	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
145	1er Palier	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
146	1er Palier	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
147	1er Palier	B	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
148	1er Palier	B	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
149	1er Palier	B	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
150	1er Palier	D	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
151	1er Palier	D	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
152	1er Palier	D	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.T.



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 13/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
153	Chambre 3	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
154	Chambre 3	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
155	Chambre 3	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
156	Chambre 3	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
157	Chambre 3	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
158	Chambre 3	B	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
159	Chambre 3	B	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
160	Chambre 3	B	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
161	Chambre 3	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
162	Chambre 3	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
163	Chambre 3	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
164	Chambre 3	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
165	Chambre 3	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
166	Chambre 3	A	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
167	Chambre 3	C	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
168	Chambre 3	C	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
169	Chambre 3	C	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
170	Salle d'eau 2	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
171	Salle d'eau 2	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
172	Salle d'eau 2	B	Mur	Pierre /	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarify Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 13/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 14/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
173	Salle d'eau 2	C	Mur	Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
174	Salle d'eau 2	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
175	Chambre 4	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
176	Chambre 4	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
177	Chambre 4	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
178	Chambre 4	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
179	Chambre 4	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
180	Chambre 4	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
181	Chambre 4	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
182	Chambre 4	F	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		12.03			ND	1		
183	Chambre 4	F	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		12.01			ND	1		
184	Chambre 4	F	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		12.06			ND	1		
185	Chambre 4	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		12.05			ND	1		
186	Chambre 4	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		12.09			ND	1		
187	Chambre 4	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		11.01			ND	1		
188	Chambre 4	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		11.05			ND	1		
189	Chambre 4	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		11.03			ND	1		
190	Chambre 4	A	Porte (cadre)	Bois	Peinture		11.07				1		
191	Chambre 5	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarly Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 14/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
192	Chambre 5	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
193	Chambre 5	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
194	Chambre 5	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
195	Chambre 5	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
196	Chambre 5	C	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
197	Chambre 5	C	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
198	Chambre 5	C	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
199	Chambre 5	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
200	Chambre 5	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
201	Chambre 5	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
202	Chambre 5	B	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
203	Chambre 5	B	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
204	Chambre 5	B	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
205	Dégagement 4	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
206	Dégagement 4	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
207	Dégagement 4	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
208	Dégagement 4	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
209	Dégagement 4	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
210	Dégagement	E	Mur	Pierre /	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostocs : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 16/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
4	Dégagement 4	F	Mur	Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
211	Dégagement 4	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
212	Dégagement 4	G	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
213	Dégagement 4	H	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
214	Salle de bains 2	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
215	Salle de bains 2	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
216	Salle de bains 2	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
217	Salle de bains 2	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
218	Salle de bains 2	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
219	Salle de bains 2	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
220	Salle de bains 2	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
221	Salle de bains 2	D	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
222	Salle de bains 2	D	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
223	Salle de bains 2	D	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
224	Salle de bains 2	B	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
225	Salle de bains 2	B	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
226	Salle de bains 2	B	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
227	Chambre 6	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
228	Chambre 6	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
229	Chambre 6	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 16/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 17/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
230	Chambre 6	C	Mur	Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
231	Chambre 6	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
232	Chambre 6	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
233	Chambre 6	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
234	Chambre 6	C	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
235	Chambre 6	C	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
236	Chambre 6	C	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
237	Chambre 6	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
238	Chambre 6	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
239	Chambre 6	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
240	Chambre 7	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
241	Chambre 7	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
242	Chambre 7	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
243	Chambre 7	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
244	Chambre 7	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
245	Chambre 7	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
246	Chambre 7	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
247	Chambre 7	E	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
248	Chambre 7	E	Fenêtre	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarly Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 17/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 18/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
249	Chambre 7	E	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
250	Chambre 7	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
251	Chambre 7	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
252	Chambre 7	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
253	Chambre 7	D	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
254	Chambre 7	D	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
255	Chambre 7	D	Porte (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
256	Chambre 7	F	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
257	Chambre 7	F	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
258	Chambre 7	F	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
259	Salle d'eau 3	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
260	Salle d'eau 3	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
261	Salle d'eau 3	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
262	Salle d'eau 3	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
263	Salle d'eau 3	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
264	Dégagement 5	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
265	Dégagement 5	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
266	Dégagement 5	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
267	Dégagement	C	Mur	Pierre /	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarify Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 18/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
	5			Placoplâtre									
268	Dégagement 5	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
269	Dégagement 5	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
270	Dégagement 5	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
271	Dégagement 5	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
272	wc 2	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
273	wc 2	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
274	wc 2	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
275	wc 2	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
276	wc 2	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
277	Chambre 8	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
278	Chambre 8	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
279	Chambre 8	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
280	Chambre 8	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
281	Chambre 8	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
282	Chambre 8	C	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
283	Chambre 8	C	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
284	Chambre 8	C	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
285	Chambre 8	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
286	Chambre 8	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 19/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 20/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
287	Chambre 8	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
288	Chambre 9	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
289	Chambre 9	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
290	Chambre 9	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
291	Chambre 9	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
292	Chambre 9	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
293	Chambre 9	C	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
294	Chambre 9	C	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
295	Chambre 9	C	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
296	Chambre 9	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
297	Chambre 9	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
298	Chambre 9	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
299	Chambre 10	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
300	Chambre 10	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
301	Chambre 10	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
302	Chambre 10	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
303	Chambre 10	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
304	Chambre 10	B	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
305	Chambre 10	B	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
306	Chambre 10	B	Fenêtre	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarify Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 20/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 21/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
307	Chambre 10	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
308	Chambre 10	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
309	Chambre 10	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
310	Salle de bains 3	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
311	Salle de bains 3	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
312	Salle de bains 3	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
313	Salle de bains 3	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
314	Salle de bains 3	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
315	Salle de bains 3	A	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
316	Salle de bains 3	A	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
317	Salle de bains 3	A	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
318	Salle d'eau 4	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
319	Salle d'eau 4	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
320	Salle d'eau 4	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
321	Salle d'eau 4	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
322	Salle d'eau 4	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
323	Salle d'eau 4	D	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
324	Salle d'eau 4	D	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
325	Salle d'eau 4	D	Porte	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 21/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
326	Chambre 11	Plafond	(Cadre)	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
327	Chambre 11	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
328	Chambre 11	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
329	Chambre 11	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
330	Chambre 11	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
331	Chambre 11	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
332	Chambre 11	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
333	Chambre 11	G	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
334	Chambre 11	H	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
335	Chambre 11	G	Porte (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
336	Chambre 11	G	Porte (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
337	Chambre 11	G	Porte (Cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
338	Chambre 11	B	Fenêtre (intérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
339	Chambre 11	B	Fenêtre (extérieur)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
340	Chambre 11	B	Fenêtre (cadre)	Bois	Peinture		0.0	0.0			0		
341	Dégagement 6	Plafond		Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
342	Dégagement 6	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
343	Dégagement 6	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
344	Dégagement	C	Mur	Pierre /	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostos : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarly Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification

SCI 20242232-DG-AC

Page : 22/38

Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
	6			Placoplâtre									
345	Dégagement 6	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
346	Dégagement 6	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
347	Dégagement 6	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
348	Salle de jeu	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
349	Salle de jeu	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
350	Salle de jeu	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
351	Salle de jeu	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
352	Salle de jeu	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
353	wc 3	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
354	wc 3	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
355	wc 3	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
356	wc 3	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
357	wc 3	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
358	Salle de bains 4	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
359	Salle de bains 4	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
360	Salle de bains 4	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
361	Salle de bains 4	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
362	Salle de bains 4	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
363	Dégagement 7	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 24/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
364	Dégagement 7	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
365	Dégagement 7	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
366	Dégagement 7	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
367	Dégagement 7	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
368	Séjour Cuisine 2	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
369	Séjour Cuisine 2	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
370	Séjour Cuisine 2	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
371	Séjour Cuisine 2	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
372	Séjour Cuisine 2	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
373	Séjour Cuisine 2	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
374	Séjour Cuisine 2	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
375	Séjour Cuisine 2	G	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
376	Séjour Cuisine 2	H	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
377	Chambre 12	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
378	Chambre 12	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
379	Chambre 12	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
380	Chambre 12	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
381	Chambre 12	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
382	Chambre 12	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarify Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 24/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 25/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
383	Chambre 14	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
384	Chambre 14	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
385	Chambre 14	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
386	Chambre 14	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
387	Chambre 14	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
388	Chambre 14	E	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
389	Chambre 14	F	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
390	Chambre 13	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
391	Chambre 13	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
392	Chambre 13	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
393	Chambre 13	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
394	Chambre 13	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
395	Salle de bains 5	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
396	Salle de bains 5	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
397	Salle de bains 5	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
398	Salle de bains 5	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
399	Salle de bains 5	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
400	Mezzanine	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
401	Mezzanine	A	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
402	Mezzanine	B	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarify Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par : ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-

SCI 20242232-DG-AC

Page : 25/38

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
403	Mezzanine	C	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		
404	Mezzanine	D	Mur	Pierre / Placoplâtre	Peinture		0.0	0.0			0		

* Facteurs de dégradation du bâti :

- 1 : Le plancher ou le plafond menace de s'effondrer ou en tout ou partie effondré
- 2 : Des traces importantes de coulures, de ruissellement ou d'écoulement d'eau ont été repérées
- 3 : Des traces de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité ont été repéré

Tableau de classement des pièces du bâti

Pièce	UD Classe 0	UD Classe 1	UD Classe 2	UD Classe 3	Non Mesuré
Entrée	24 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle à manger 2	14 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Dégagement 1	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Sejour	7 / 63.6%	4 / 36.4%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle à manger / Cuisine	20 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salon	4 / 28.6%	10 / 71.4%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
wc	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Dégagement 2	10 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 1	14 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle de Bains	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 2	14 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Dégagement 3	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
1er Palier	11 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 3	17 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle d'eau 2	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 4	7 / 43.8%	9 / 56.3%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 5	14 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Dégagement 4	9 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle de bains 2	13 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 6	13 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 7	19 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle d'eau 3	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Dégagement 5	8 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%



CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 27/38

wc 2	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 8	11 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 9	11 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 10	11 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle de bains 3	8 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle d'eau 4	8 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 11	15 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Dégagement 6	7 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle de jeu	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
wc 3	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle de bains 4	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Dégagement 7	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Séjour Cuisine 2	9 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 12	6 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 14	7 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre 13	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle de bains 5	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Mezzanine	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%

5. Commentaires sur les informations indiquées

a. Classement des unités de diagnostic

Le classement de chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement en fonction de la concentration en plomb et de la nature des dégradations est établi conformément au tableau suivant :

CONCENTRATION EN PLOMB	TYPE DE DEGRADATION	CLASSEMENT
< SEUILS		0
> SEUILS	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3

Légende :

- 1 et 2 - Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements afin d'éviter leur dégradation future.
- 3 - Le propriétaire doit :
 - Procéder aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants.
 - Communiquer le constat aux occupants de l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné et à toute personne physique ou morale appelée à faire des travaux dans cet immeuble ou partie d'immeuble. Cette communication consiste à transmettre une copie complète du constat, annexes comprises.

b. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées. Pour décrire l'état de conservation d'un revêtement contenant du plomb, l'auteur du constat a le choix entre les 4 catégories suivantes :

- **Non visible** : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible ;
- **Non dégradé**
- **Etat d'usage**, c'est à dire présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, micro fissures...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;
- **Dégradé**, c'est à dire présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvérulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

c. Définition des facteurs de dégradation du bâti

	LEGENDE
Présence d'au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	1
Présence de traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	2
Présence de plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses tâches d'humidité	3

6. Signatures et informations diverses

Je soussigné, **CAVOVENTES.FR** déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par ICERT Institut de Certification pour la spécialité : CREP PLOMB.
Cette information est vérifiable auprès de : ICERT Institut de Certification

Je soussigné, **CAVOVENTES.FR** diagnostiqueur pour l'entreprise **CAVOVENTES.FR** Diagnostic Immobilier dont le siège social est situé à BESANCON.

Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

Transmission du constat à l'A.R.S. : Une copie du CREP est transmise sous 5 jours à l'Agence Régionale de la Santé du département d'implantation du bien expertisé si au moins un facteur de dégradation du bâti est relevé (en application de l'article R. 1334-10 du code de la santé publique), l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement.

Intervenant :
Fait à : BESANCON
Le : 01/10/2024

Signature :

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Validité du rapport

Durée de validité : **1 an à compter de la date de visite, soit jusqu'au 24/09/2025**

Conformément à l'article R 271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, la validité du présent rapport est limitée à moins de 1 an (sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article L 271-5) par rapport à la date de promesse de vente ou à la date de l'acte authentique de vente de tout ou partie de l'immeuble bâti objet du présent rapport ; la date d'établissement du rapport étant prise en référence.

Pièces jointes :

- Néant

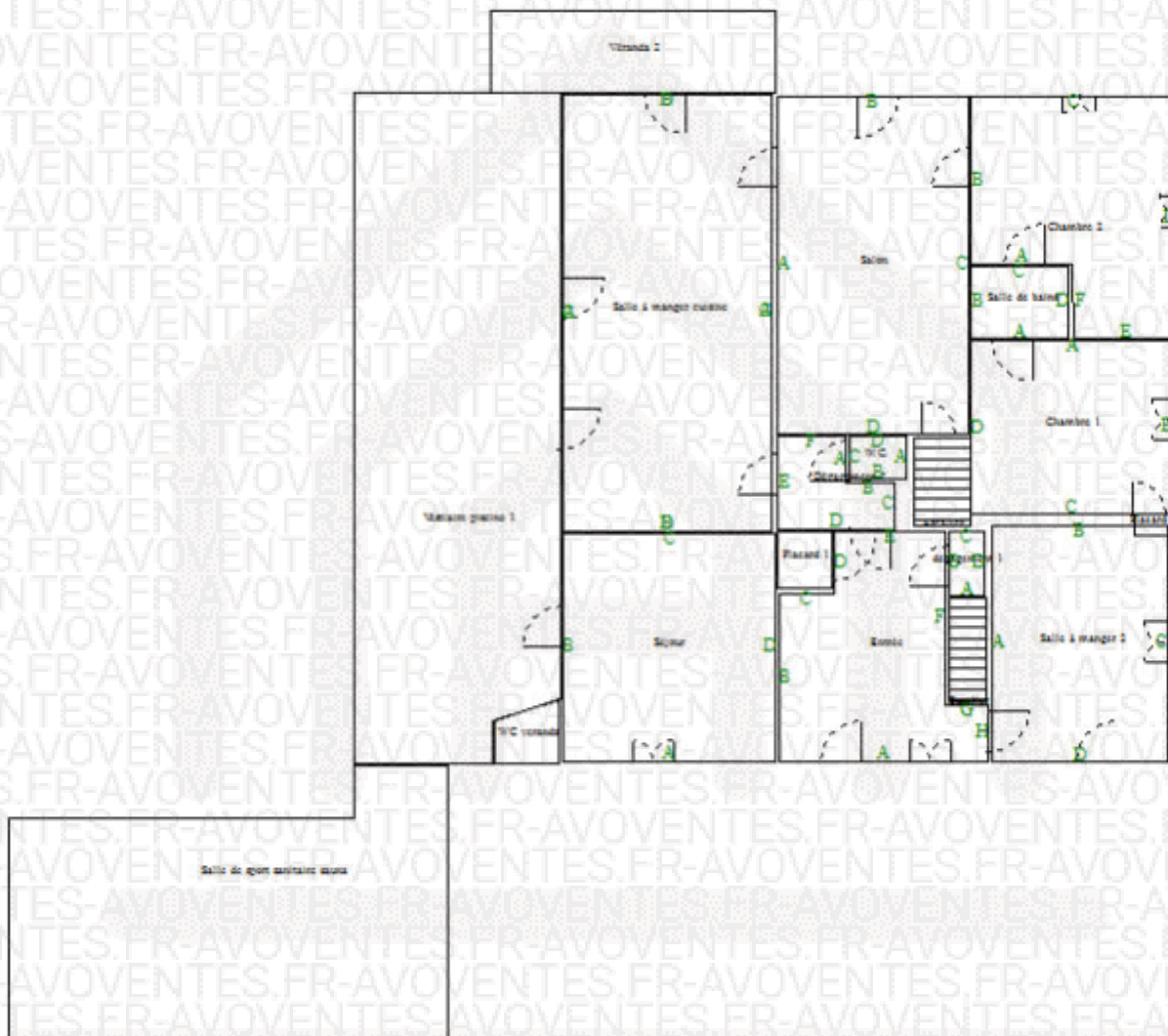
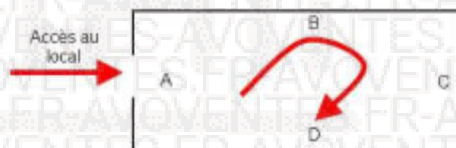


DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 30/38

7. Schémas



Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :

ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

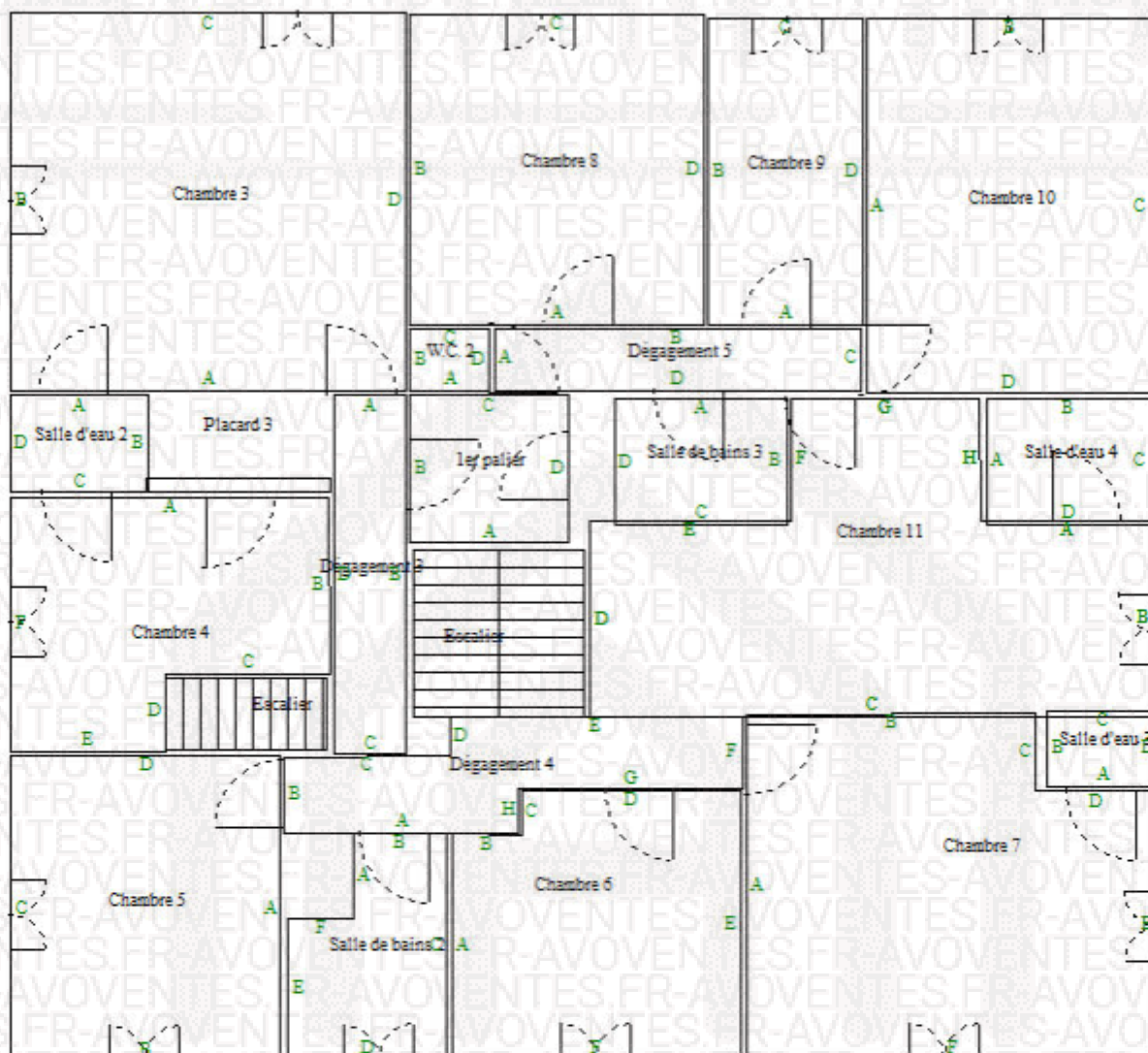
Page : 30/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 31/38



Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :

ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

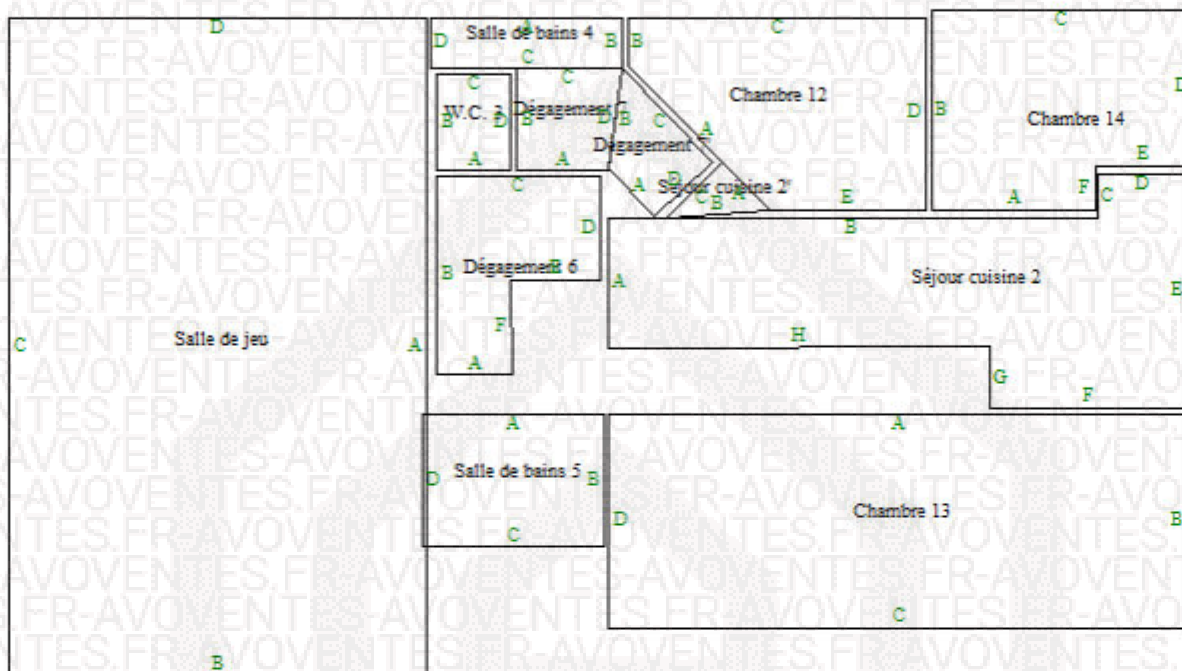
Page : 31/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 32/38



Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :

ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

Page : 32/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 33/38

Mezzanine

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :
ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

Page : 33/38

9. NOTICE D'INFORMATION

Annexe II de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Cette note fait partie intégrante du rapport auquel elle est jointe

Si le logement que vous vendez, achetez, ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- Le constat de risques d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. **L'intoxication chronique par le plomb, appelé saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusqu'en 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- S'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb ;
- S'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb ;
- S'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveiller l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent ;
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites INTERNET des ministères chargés de la santé et du logement.

10. CERTIFICAT DE COMPETENCE



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI2648 Version 015

Je soussigné, **Diagnosticueur Immobilier**, atteste que :

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 17/12/2022 - Date d'expiration : 16/12/2029
DPE tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 07/12/2023 - Date d'expiration : 12/12/2029
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 13/12/2022 - Date d'expiration : 12/12/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 25/03/2024 - Date d'expiration : 24/03/2031
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 22/05/2023 - Date d'expiration : 20/05/2030
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 08/02/2023 - Date d'expiration : 07/02/2030

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies>

Valable à partir du 01/09/2024.



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance - Bat 1
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 nov 19

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :

ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

Page : 35/38

11. ATTESTATION D'ASSURANCE

Klarity.

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER**

Valable du 17/06/2024 au 01/06/2025

Nous soussignés **Klarity Assurance** SAS - Courtage en Assurance - 3, rue Racine de Monville 78240 Chambourcy, attestons, sous réserve du paiement intégral de la cotisation d'assurance, par la présente que :

DARTEVELLE diagnostic immobilier

Représenté par :
28 Grande Rue
25000 BESANCON
N° SIREN : 929083418
Date de création : 2024-05-30
Téléphone : 0630891254
Email : @vincidiagnostic.fr

Est titulaire du contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du fait de ses activités professionnelles de **Diagnostic Immobilier** auprès de Markel Insurance SE, société d'assurance dont le siège social est situé à Sophienstrasse 26, 80333 Muenchen, Allemagne, agissant par l'intermédiaire de sa succursale en France située au 93 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, Paris sous le n° **CDIAGK001195** souscrit à effet du 17 juin 2024.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

Les activités de diagnostiqueur immobilier résultant des obligations visées aux articles L. 271-6 et R. 271-1 à R. 271-4 du Code de la construction et de l'habitation que ce soit dans le cadre de la vente d'un bien ou en dehors de la vente.

Les diagnostics assurés au titre des présentes sont exclusivement les suivants :

Énergie, polluants, assainissement, immobilier, air

- Audit énergétique réglementaire (C)
- Attestation de fin de travaux (RT 2012 et RE 2020)
- Constat de risque exposition au plomb (CREP) (C sans mention)
- Contrôle des certificats d'économie d'énergie
- Contrôle des travaux d'isolation des combles
- Diagnostic amiante avant-vente (C mention)
- Diagnostic contrôle de système de ventilation (RT 2012 et RE 2020)
- Diagnostic d'infiltrométrie et de perméabilité (RT 2012 et RE 2020) (AF)
- Diagnostic déchets / PEMD
- Diagnostic thermographique (RT 2012 et RE 2020)
- Diagnostic de Performance Énergétique (C sans mention)
- Diagnostic de Performance Énergétique (C avec mention)

Contrat souscrit par l'intermédiaire de KLARITY Assurance 3, rue Racine de Monville 78240 Chambourcy
N° Orias : 22004261 (www.orias.fr) R.C.S. 910 098 227 à Versailles (Seine-et-Marne) - le Guernsey - auprès des assureurs (Ornaris) - Les Assurés
Klarity exerce sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest - 75336 Paris.

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.

Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :

ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC

Page : 36/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 37/38

Klarity.

- Diagnostic de Risque d'Intoxication au Plomb des peintures (DRIPP)
- Diagnostic sécurité piscine (AF)
- Diagnostic Technique Global (DTG) (AF et niveau bac+3 bâtiment)
- Diagnostic Amiante avant-vente (C sans mention)
- Dossier Technique Amiante (DTA) (C sans mention max ERP <300 PERS, CAT 5)
- Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP) (C sans mention)
- Diagnostic accessibilité aux personnes handicapées (AF)
- Diagnostic du risque de plomb dans l'eau (AC prélèvement)
- Diagnostic sécurité incendie (périmètres arrêté 2013 et détecteurs de fumée (AF)
- Établissement d'états descriptifs de division (calcul millième de copropriété) (AF)
- Estimation de mise en valeur vénale
- Etat de l'installation d'assainissement non-collectif (AF)
- Etat de l'installation d'assainissement collectif
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité (C sans mention)
- Etat de l'installation intérieure du gaz (C sans mention)
- Etat des lieux dans le cadre de l'établissement d'un prêt (AF PTZ)
- Etat des lieux locatifs (AF)
- Etat des lieux relatif à la conformité aux normes d'habitabilité
- Etat des nuisances sonores aériennes
- Etat des risques et pollution (ERP) (AF)
- Évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (en ERP 1 à 5, IGH et tout autre site)
- Expertise amiable
- Formateur et examinateur pour le compte d'organismes de certification
- Mesurage de concentration en radon (AF)
- Mesurage "loi Carrez" (AF)
- Mesurage surface habitable (dont Boutin) (AF)
- Plan Pluriannuel des Travaux du bâtiment (BAC+3 dans le domaine Technique du Bâtiment ou VAE équivalente)
- Qualité de l'air intérieur : hors accréditation
- Qualité de l'air intérieur : sous accréditation

Prérequis par activité :

C : certification

AF : formation

AC : accréditation COFFRAC

Contrat souscrit par l'intermédiaire de KLARITY Assurance 3, rue Racine de Monville 78240 Chambourcy
N° Orias : 22004261 (www.orias.fr) R.C.S. 910 098 227 à Versailles (dénommé « la Gestionnaire ») auprès des assureurs (dénommés « Les Assureurs »)
Klarity exerce sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest - 75436 Paris

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.
Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :
ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC
Page : 37/38



DARTEVELLE
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)

Rapport n° : 2024-09-25-
CAFC-SCI
20242232-DG-AC
Date : 01/10/2024
Page : 38/38

Klarity.

Les montants des garanties et des franchises :

La Responsabilité Civile Professionnelle :

Intitulé des garanties	Montant de Garantie*	Franchise*
<i>Dommages corporels, dommages matériels et immatériels consécutifs ou non</i>	Tous dommages confondus : 300 000 € par sinistre 500 000 € par année d'assurance	Socle : 3 000 € par sinistre État parasitaire, Amiante avant travaux, Audit Énergétique, Loi Carrez : 3 000 € par sinistre

* Pour les créateurs de < de 18 mois et pour la formule CA < à 50.000 € :
Franchise : Socle 1.000 € par sinistre, État parasitaire 3.000 € par sinistre, Amiante : 3.000 € par sinistre, Audit énergétique réglementaire : 7.000 € par sinistre

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie, et est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à CHAMBOURCY,
le 12 juin 2024

Par délégation de l'assureur :

CAVOVENTES.FR

Contrat souscrit par l'intermédiaire de KLARITY Assurance 3, rue Racine de Monville 76240 Chambourcy
N° Orias : 22004261 (www.orias.fr) R.C.S. 910 098 227 à Versailles (dénommé « le Gestionnaire ») auprès des assureurs (dénommés « Les Assureurs »)
Klarity exerce sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) - 4 Place de Buxapest - 75436 Paris

Diagnostics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boutin – Gaz – Electricité – E.R.N.M.T.
Diagnostic Immobilier 28 Grande rue 25000 BESANCON – Tél. : 03 81 50 92 14

Assurance : SAS Klarity Assurance N° de contrat CDIAGK001195 valable jusqu'au 01/06/2025 – Certification délivrée par :
ICERT Institut de Certification Numéro de dossier : 2024-09-25-CAFC-SCI 20242232-DG-AC
Page : 38/38